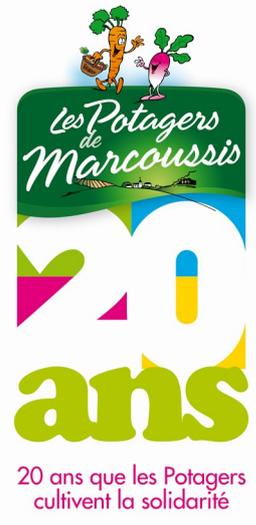


La Feuille de Chou

Lettre d'information aux adhérents

Chantier d'insertion par le maraichage biologique

12 mai 2021 - n° 943



L'édito du Président



Denis Duchemin,
président des Potagers
de Marcoussis

Les Potagers de Marcoussis, chantier d'insertion professionnel par le maraichage biologique, sont adhérents du Réseau Cocagne.

Ce réseau national fédère 100 Jardins de Cocagne qui emploient 2500 salariés et distribuent chaque année 750.000 paniers de légumes bio, locaux et solidaires.

Pendant 15 ans, les Jardins ont travaillé avec un logiciel « Gestion des Adhérents » développé par un bénévole, un outil basé sur le Système de Gestion de Base de Données Access en monoposte qui a répondu pleinement aux besoins mais qui est désormais obsolète techniquement et fonctionnellement. En effet, les adhérents et toutes les parties prenantes d'un jardin (salariés, producteurs, clients et partenaires, etc.) sont désormais **connectés à internet** depuis un smartphone, une tablette ou un PC et utilisent ces outils pour un nombre croissant d'échanges économiques, d'actions sociales ou militantes. Il était donc temps que les Jardins de Cocagne disposent d'un outil numérique plus performant et c'est pour répondre à ce besoin que la **SCIC** (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) **JardindOctets**, dont les Potagers de Marcoussis sont dorénavant **sociétaires**, a été créée par le Réseau Cocagne et a développé le logiciel **CocagneBioV1** : un outil de **gestion des abonnements aux paniers** et de **logistique** qui permettra d'autres formes de vente (produits complémentaires, commandes ponctuelles) puis, dans un second temps, une **interface web Adhérents** (front office) qui vous offrira la possibilité de gérer en direct votre compte Adhérent (annuler vos paniers, renouveler votre abonnement, etc.). Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces évolutions.

Laure, chargée du réseau Adhérents et de la Communication, accompagnée d'**Eric**, chargé d'Insertion Professionnelle qui est aussi notre référent informatique et de **Benoît**, adhérent et bénévole, informaticien, ont profité de notre césure annuelle dans la livraison des paniers pour mettre en place ce logiciel qui sera donc opéra-

tionnel dès la reprise de la livraison des paniers la semaine prochaine. **Nous les remercions pour le gros travail de migration et de récupération des données qu'ils ont effectué pour passer de l'ancien outil au nouveau logiciel.**

Ce changement d'environnement numérique entraîne des **modifications** dans notre façon de travailler. Ainsi, jusqu'à présent le montant des prélèvements mensuels était calculé sur 12 mois (vous régliez le même montant chaque mois quel que soit le nombre de panier reçu y compris pendant vos congés ou la césure annuelle). Or ce ne sera plus le cas dorénavant : vous serez prélevés en fin du mois du **montant réel** relatif au **nombre de paniers que vous aurez effectivement reçu !**

Suite à cette évolution, un **calcul au prorata du nombre de paniers qui restait à votre actif**, que cela soit pour les abonnements réglés en une fois par chèque ou par prélèvements mensuels, a été effectué et reporté sous forme numéraire dans le nouveau logiciel : la plupart d'entre vous redémarrent donc avec un **solde positif** ! En effet, les adhérents réglant par prélèvement avaient payé à fin avril pour un mois complet (normal jusqu'à lors puisque les montants étaient lissés sur 12 mois) alors qu'il n'ont reçu que deux paniers, le montant de ces deux paniers maintenant trop perçus a donc été réinjecté dans le nouveau logiciel et cette somme viendra **en déduction** de la somme qui sera à régler à la fin de ce mois de mai.

Par ailleurs, nous avons mis à profit ce changement de logiciel pour faire évoluer votre **offre d'abonnement aux paniers**. Il sera désormais possible de recevoir un panier par semaine **pendant 48 semaines** avec toujours 4 semaines de non-distribution des paniers (potentiellement prévues début mai et en fin d'année, ces dates peuvent changer en fonction des besoins de la production). En plus de ces 4 semaines de non distribution de notre fait, vous aurez dorénavant la possibilité **d'annuler jusqu'à 5 paniers** (contre 3 annulations possibles auparavant). Au-delà, vous pourrez proposer à vos proches de récupérer votre panier à votre place ou bien d'en faire don à l'association et nous l'offrirons en votre nom à l'un de nos salariés en insertion.

(suite au verso)

D'autre part, la récupération de deux paniers au retour de congés était pour beaucoup d'adhérents un problème (trop de légumes d'un coup) et était également problématique pour notre équipe de production qui devait fournir une quantité de légumes soudainement plus importante. Pour ces raisons, et vu l'augmentation du nombre de paniers annulables, le **doublément des paniers est arrêté**.

Toujours renouvelée par tacite reconduction, la **cotisation annuelle** de 35 € (montant inchangé) sera désormais à régler **en début d'année civile**. Par contre, le montant devient dégressif en fonction de votre date d'entrée dans l'association. Ainsi pour cette année 2021, celles et ceux qui arrivent à échéance de leur cotisation en mai devront régler la somme de 24 €, de 21 € en juin, etc. En janvier 2022, un appel à cotisation sera effectué pour tous.

Enfin, à partir de mai 2021, la **participation aux frais de gestion de 0,10 cts d'euros** qui était uniquement imputée aux paiements des paniers par prélèvement est désormais **généralisée** à tous les types de règlement.

En conclusion, Cher(e)s adhérent(e)s, nous sommes très heureux de mettre à votre disposition ce nouveau système de gestion des abonnements aux paniers, CocagneBio1, qui nous permet d'ores et déjà de vous apporter plus de souplesse dans la gestion de vos paniers et ce n'est qu'un début puisqu'à terme de **nombreuses fonctionnalités** vous permettront de gérer vos abonnements en direct, d'agrémenter vos paniers de produits complémentaires, etc.

Solidairement vôtre,

Denis DUCHEMIN,
Président des Potagers de Marcoussis

La recette de la semaine

Gratin de navets nouveaux
façon pommes boulangères



Ingédients pour 4 pers. : 1 kg de navets nouveaux, 5 oignons moyens, 1 gousse d'ail, 80 g de beurre, 1 petit bouquet de thym frais, 50 cl de bouillon de volaille, sel & poivre

Préparation : Préchauffez le four à 210 °C.

Lavez, épluchez et coupez les navets nouveaux en fines rondelles.

Pelez et émincez les oignons finement. Pelez et écrasez la gousse d'ail.

Faites blondir les oignons dans une sauteuse avec la moitié du beurre. Ajoutez les rondelles de navet, la gousse d'ail et mélangez bien l'ensemble.

Versez dans un plat creux allant au four. Lissez la surface, enfoncez le bouquet de thym, versez le bouillon de volaille chaud, parsemez le plat de beurre et enfournez 1 heure à 1 h 30. Les navets doivent être moelleux, avoir absorbé presque tout le liquide et avoir le dessus bien doré. Servez bien chaud !

Notre boutique à la Ferme reste ouverte !

Comme vous le savez, pas de panier cette semaine encore (**reprise des livraisons semaine prochaine**) mais **notre boutique reste ouverte, venez-nous voir et faites le plein de légumes et fruits frais, bio et de saison** : navets nouveaux, radis, asperges vertes, avocats, blettes, épinards, salades, pommes de terre, carottes, pommes, poires, kiwis, agrumes, bananes (commerce équitable)... et aussi **pains, fromages, oeufs extra-frais, produits céréaliers (farine, lentilles, pois cassés, etc.), produits laitiers (fromages vache et chèvre, yaourts, lait, etc.), bières et cidre...** et **nos conserves artisanales** : jus de pomme, confitures, compotes, soupes et veloutés, sauce tomates, ratatouille...

Horaires ouverture Boutique : **mercredi et jeudi 10 h - 18 h - vendredi 10 h - 19 h - samedi 9 h30 - 13h**